

Ne pas déposer auprès de la BNB sur papier/via PDF: impression en eurocentimes!

401				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	C-asbl 1.1 - 1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

DÉNOMINATION: **World Wide Fund for Nature - Belgium (CONSO)**

Forme juridique: **017 Association sans but lucratif**

Activité sectorielle:

Adresse: **Emile Jacqmainlaan** N°: **90** Bte:

Code postal: **1000** Commune: **Bruxelles/Brussel**

Pays: **België**

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: **Brussel, Nederlandstalig**

Adresse Internet *: **http://www.wwf.be**

E-mail:

Numéro d'entreprise

BE 0408.656.248

DATE **06/03/2006** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du**

08/12/2020

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01/07/2019

au

30/06/2020

Exercice précédent du

01/07/2018

au

30/06/2019

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ne sont pas***** identiques à ceux publiés antérieurement.

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation des ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES et, le cas échéant, du représentant en Belgique de l'association étrangère

Beudels-Jamar Roseline, Président du Conseil d'Administration

Fagne Marron 26, 4910 La Reid, België

Postiaux Jean-Marie, Vice-président du Conseil d'Administration

Mandat: - 10/12/2019

Lange Nieuwstraat 69, 9420 Erondegem, België

Galand Paul, Vice-président du Conseil d'Administration

Rue du Faubourg 299 boîte 2, 6110 Montigny-le-Tilleul, België

Documents joints aux présents comptes annuels:

Nombre total de pages déposées: Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: **5.1, 5.2.2, 5.2.3, 5.2.4, 5.3.4, 5.3.5, 5.3.6, 5.4.2, 5.5.2, 5.15, 6, 8**

Signature
(nom et qualité)

Beudels-Jamar de Bolsée Roseline, Président du Conseil d'Administration

Signature
(nom et qualité)

Verschueren Yan, Vice-président du Conseil d'Administration

* Mention facultative.

** ou par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation.

*** Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

Verschuere Yan, Vice-président du Conseil d'Administration

Zwanehoek 9, 8000 Koolkerke, België

Biégs Ronald, Administrateur

Chaussée de Bruxelles 85, 1400 Nivelles, België

Claes Marianne, Administrateur

Mandat: 15/12/2015 -

Avenue de la Forêt 23, 1050 Ixelles, België

Coeck Johan, Administrateur

Hunderveld 15, 1910 Kampenhout, België

Craeninckx Herman, Administrateur

Mandat: 19/12/2011 -

A. Van Brabantdreef 8 10, 1150 Sint-Pieters-Woluwe, België

Dekeyser Manoël, Administrateur

Mandat: 15/12/2015 -

Avenue du Prince Orange 36 boîte C, 1180 Uccle, België

Peeters Alain, Administrateur

Mandat: 16/12/2014 -

Rue Des Anciens Combattants 13, 1450 Gentinnes, België

Ravoet Guido, Administrateur

De Stolberg 1, 3080 Tervuren, België

Denis Sabine, Administrateur

Mandat: 11/12/2018 -

Smisstraat 120, 3080 Tervuren, België

Moreau Roland, Administrateur

Mandat: 11/12/2018 -

Beeckmanstraat 105, 1180 Ukkel, België

Van der Veken Helga, Administrateur

Mandat: 10/12/2019 -

Kijkuitstraat 17, 2920 Kalmthout, België

Bedrijfsrevisoren Mazars, vertegenwoordigd door Peter Lenoir, Commissaire (N° de membre: B00021)

BE 0428.837.889 Mandat: 12/12/2017 - 31/12/2020

Marcel Thiryiaan 77 boîte 4, 1200 Sint-Lambrechts-Woluwe, België

MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT

Mentions facultatives :

- dans le cas où des comptes annuels ont été vérifiés ou redressés par un expert-comptable externe ou par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire, peuvent être mentionnés ci-après : les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission:

- A. La tenue des comptes de l'association ou de la fondation,
- B. L'établissement des comptes annuels,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

- si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	2.468.695,62	2.335.501,33
Frais d'établissement	5.1	20		
Immobilisations incorporelles	5.2	21	139.414,68	
Immobilisations corporelles	5.3	22/27	744.533,06	761.178,45
Terrains et constructions		22	697.743,48	723.307,61
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		22/91	697.743,48	723.307,61
Autres		22/92		
Installations, machines et outillage		23	40.863,31	27.964,50
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		231	40.863,31	27.964,50
Autres		232		
Mobilier et matériel roulant		24	5.926,27	9.906,34
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		241	5.926,27	9.906,34
Autres		242		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		261		
Autres		262		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.4/ 5.5.1	28	1.584.747,88	1.574.322,88
Entités liées	5.13	280/1	1.562.396,41	1.562.396,41
Participations		280	862.396,41	862.396,41
Créances		281	700.000,00	700.000,00
Autres sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation	5.13	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	22.351,47	11.926,47
Actions et parts		284	14.500,00	4.500,00
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	7.851,47	7.426,47

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL		10/15	26.068.612,38	23.075.451,54
Fonds de l'association ou de la fondation		10	1.033.076,00	1.033.076,00
Patrimoine de départ		100	1.000.000,00	1.000.000,00
Moyens permanents		101	33.076,00	33.076,00
Plus-values de réévaluation		12		
Fonds affectés	4.7	13	23.800.510,46	20.956.959,24
Résultat positif (négatif) reporté				
..... (+)/(-)		14	570.358,44	395.184,69
Subsides en capital		15	664.667,48	690.231,61
PROVISIONS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Autres risques et charges	4.7	163/5		
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise	4.7	168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	2.738.300,30	2.802.070,69
Dettes à plus d'un an	4.8	17		41.843,08
Dettes financières		170/4		41.843,08
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		41.843,08
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		179		
Productives d'intérêts		1790		
Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		1791		
Cautionnements reçus en numéraire		1792		
Dettes à un an au plus		42/48	1.850.449,36	1.898.001,20
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année				
.....	4.8	42	41.843,08	43.530,82
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	707.511,14	1.159.442,96
Fournisseurs		440/4	707.057,94	1.159.442,96
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales				
.....	4.8	45	1.013.177,54	462.183,56
Impôts		450/3	31.391,07	7.632,79
Rémunérations et charges sociales		454/9	981.786,47	454.550,77
Dettes diverses		48	87.917,60	232.843,86
Obligations et coupons échus, subsides à rembourser et cautionnements reçus en numéraire		480/8		
Autres dettes productives d'intérêts		4890		
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		4891	87.917,60	232.843,86
Comptes de régularisation	4.8	492/3	887.850,94	862.226,41
TOTAL DU PASSIF		10/49	28.806.459,48	25.877.522,23

COMPTES DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	18.730.040,35	16.759.304,17
Chiffre d'affaires	5.9	70	88.784,77	62.866,55
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)		71		
..... (+)/(-)		72		
Production immobilisée		73	18.588.553,75	16.653.041,24
Cotisations, dons, legs et subsides	5.9	74	52.701,83	43.396,38
Autres produits d'exploitation				
Coût des ventes et des prestations		60/64	15.977.937,86	15.709.219,62
Approvisionnements et marchandises		60	20.000,00	2.014,74
Achats		600/8	20.000,00	2.014,74
Stocks: réduction (augmentation)		609		
..... (+)/(-)		61	4.401.686,38	5.510.797,55
Services et biens divers		62	4.086.775,93	3.507.707,71
Rémunérations, charges sociales et pensions ..	5.9			
..... (+)/(-)				
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	98.156,69	44.505,18
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)				
..... (+)/(-)	5.9	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	5.9	635/8		
..... (+)/(-)	5.9	640/8	7.371.318,86	6.644.194,44
Autres charges d'exploitation	5.9			
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
..... (-)				
Résultat positif (négatif) d'exploitation		9901	2.752.102,49	1.050.084,55
..... (+)/(-)				
Produits financiers		75	502.719,75	221.210,88
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	29.159,73	127.554,37
Autres produits financiers	5.10	752/9	473.560,02	93.656,51
Charges financières	5.10	65	236.097,26	310.966,73
Charges des dettes		650	3.307,36	5.348,18
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)				
..... (+)/(-)		651	-143.269,19	54.236,82
Autres charges financières		652/9	376.059,09	251.381,73
Résultat positif (négatif) courant				
..... (+)/(-)		9902	3.018.724,98	960.328,70

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels		76		
Reprises d'amortissements et réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	5.10	764/9		
Charges exceptionnelles		66		
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières ..		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
Autres charges exceptionnelles	5.10	664/8		
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration		669		
Résultat positif (négatif) de l'exercice		9904	3.018.724,98	960.329,17
..... (+)/(-)				

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Résultat positif (négatif) à affecter (+)/(-)	9906	3.413.909,67	1.300.179,52
Résultat positif (négatif) de l'exercice à affecter			
..... (+)/(-)	9905	3.018.724,98	960.329,17
Résultat positif (négatif) de l'exercice antérieur reporté			
..... (+)/(-)	14P	395.184,69	339.850,35
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2	2.825.352,50	1.301.084,62
sur les fonds de l'association ou de la fondation	791		
sur les fonds affectés	792	2.825.352,50	1.301.084,62
Affectations aux fonds affectés	692	5.668.904,71	2.206.079,45
Résultat positif (négatif) à reporter (+)/(-)	(14)	570.358,44	395.184,69

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	188.079,37	
Cessions et désaffectations	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8041		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	188.079,37	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8121P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actés	8071	48.664,69	
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	48.664,69	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	210	139.414,68	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	800.000,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8181		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	800.000,00	
Plus-values au terme de l'exercice			
	8251P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8241		
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8321P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	76.692,39
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	25.564,13	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8311		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	102.256,52	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	697.743,48	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	(22/91)	697.743,48	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	380.247,75
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	31.356,38	
Cessions et désaffectations	8172	254.765,81	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	156.838,32	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	352.283,25
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	18.728,48	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	255.036,72	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	115.975,01	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	40.863,31	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	(231)	40.863,31	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	185.232,35
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	1.198,00	
Cessions et désaffectations	8173	159.373,64	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	27.056,71	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	175.326,01
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	5.199,39	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	159.394,96	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	21.130,44	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	5.926,27	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	(241)	5.926,27	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
SOCIÉTÉS LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	862.396,41
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	862.396,41	
Plus-values au terme de l'exercice			
8451P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX		
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice			
8521P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX		
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice			
8551P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX		
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	862.396,41	
ENTITÉS LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	700.000,00
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change (+)/(-)	8621		
Autres (+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)	700.000,00	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES SOCIÉTÉS- PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	4.500,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363	10.000,00	
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	14.500,00	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	14.500,00	
AUTRES ENTITÉS- CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	7.426,47
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	550,00	
Remboursements	8593	125,00	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change (+)/(-)	8623		
Autres (+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	7.851,47	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS**PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS**

Sont mentionnées ci-après, les sociétés dans lesquelles l'association ou la fondation détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres sociétés dans lesquelles l'association ou la fondation détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les sociétés de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%				(+) of (-) (en unités)	
1) Panda Promotion 014 Société anonyme BE 0459.166.821 Emile Jacqmainlaan 90, 1000 Brussel-stad, België Aan toonder	2.499			30/09/2019	EUR	182.014,00	-9.878,00

LISTE DES AUTRES ENTITÉS LIÉES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE
et pour les entités de droit belge,
mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE

1) *World Wide Fund for Nature - Belgique - Communauté Française*

017 Association sans but lucratif
BE 0420.952.383
Emile Jacqmainlaan 90, 1000 Bruxelles/Brussel, België

2) *World Wild Fund for Nature - Belgique - Vlaanderen*

017 Association sans but lucratif
BE 0415.822.172
Emile Jacqmainlaan 90, 1000 Bruxelles/Brussel, België

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE			
Actions et parts	51		
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Montant non appelé	8682		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit ...	53		
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686		
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689	11.430.987,03	8.819.744,43

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

- 1) *DEFERRED CHARGES - GENERALE*
- 2) *DGD/RDC ECO MAKALA*
- 3) *DGD/RDC MAI NDOMBE*
- 4) *DGD/ECUADOR*
- 5) *DGD/CAMBODIA*
- 6) *AGROFORESTAL FIELDS NORD KIVU*

Exercice
14.291,56
219.720,99
171.221,00
605.707,31
253.741,92
44.888,23

ETAT DES FONDS AFFECTÉS ET PROVISIONS**ETAT DES FONDS AFFECTÉS**

Règles d'évaluation adoptées pour la détermination du montant affecté. (rubrique 13 du passif)

L'organisation établit les fonds affectés suivants :

- *Fonds affecté au passif social*

Le plafond représente la moitié des rémunérations brutes et charges sociales de WWF-Belgium asbl, de WWF-Belgique Communauté Francophone asbl et de WWF-Vlaanderen asbl.

- *Fonds affecté à la conservation*

La dotation à ce fonds affecté à la conservation est effectuée sur proposition du Conseil d'Administration. Etant donné qu'il puisse être tenu compte des besoins réels de l'association, ce fonds n'est pas limité par un plafond. Les dispositions suivantes sont d'application :

- *ce fonds peut être utilisé pour soutenir des organisations nationales et internationales, à condition que celles-ci gèrent des projets qui sont liés au Global Network Framework de WWF International.*
- *l'attribution de fonds affectés à la conservation ne peut se faire que sur base d'un contrat, dans lequel sont clairement décrits les objectifs et les activités, ainsi que l'impact financier.*
- *les projets sélectionnés doivent apporter un intérêt clairement démontrable en termes de communication interne et externe*
- *en aucun cas, ces fonds ne peuvent être utilisés pour payer les rémunérations du personnel de WWF-Belgium*

PROVISIONS

Ventilation de la rubrique 163/5 du passif ("Provisions pour autres risques et charges") si celle-ci représente un montant important

Ventilation de la rubrique 163/5 du passif ("Provisions pour autres risques et charges") si celle-ci représente un montant important

Exercice

--

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	41.843,08
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	41.843,08
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	41.843,08
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	

Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges 9061

Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation

Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	

Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation 9062

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**Impôts** (rubrique 450/3 du passif)

Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	31.391,07
Dettes fiscales estimées	450	

Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)

Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	981.786,47

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

	Exercice
1) TOE TE REKENEN KOSTEN	5.101,02
2) DEFERRED INCOME - GENERALE	10.433,76
3) DGD/RDC ECO MAKALA 459	88.875,65
4) DGD/RDC MAI NDOMBE	92.915,33
5) DGD/ECUADOR	415.706,96
6) DGD/CAMBODIA	85.165,46

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

- 7) *ISF WILDLIFE CYBERCRIME*
- 8) *OVER TE DRAGEN SUBSIDIES*
- 9) *AGROFORESTAL FIELDS NORD KIVU*

Exercice
129.251,49
54.388,09
6.013,18

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Cotisations, dons, legs et subsides			
Cotisations	730/1	512.237,08	435.027,31
Dons	732/3	11.406.144,90	9.356.957,96
Legs	734/5	3.045.085,60	3.002.459,67
Subsides en capital et en intérêts, subsides d'exploitation et montants compensatoires destinés à réduire le coût salarial	736/8	3.625.086,17	3.858.596,30
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	57	52
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	57,6	51,3
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	92.810	79.797
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	2.788.606,86	2.366.739,83
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	874.408,36	753.092,03
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623	423.760,71	387.875,85
Pensions de retraite et de survie	624		
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640		
Autres	641/8	7.371.318,86	6.644.194,44
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'association ou de la fondation			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097	0,3	0,5
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	699	1.036
Frais pour l'association ou la fondation	617	14.441,14	20.112,27

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ASSOCIATION OU LA FONDATION POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'association ou la fondation	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'association ou la fondation	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'association ou la fondation	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'association ou la fondation sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'association ou de la fondation		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9161	
Montant de l'inscription	9171	
Gage sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9181	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9191	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9201	
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'association ou la fondation sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9162	
Montant de l'inscription	9172	
Gage sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9182	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9192	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9202	
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ASSOCIATION OU DE LA FONDATION, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSIION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES**LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS****LE CAS ÉCHÉANT, DESCRIPTION SUCCINCTE DU RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉ AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE**

Le WWF offre à son personnel un plan d'assurance vie/décès extra-légal. Ce plan basé sur un système de cotisations acquittées assure au bénéficiaire un capital à la pension lorsque celui-ci est en vie à la date de la prise de pension et un remboursement des cotisations en cas de décès avant la date de prise de la pension.

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ASSOCIATION OU À LA FONDATION ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Code	Exercice
9220	

Bases et méthodes de cette estimation

NATURE ET OBJECTIF DES OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de l'association ou de la fondation; le cas échéant, les conséquences financières de ces opérations pour l'association ou pour la fondation doivent également être mentionnées

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

RELATIONS AVEC LES ENTITÉS LIÉES ET LES SOCIÉTÉS AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTITÉS LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	1.562.396,41	1.562.396,41
Participations	(280)	862.396,41	862.396,41
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281	700.000,00	700.000,00
Créances sur les entités liées	9291		
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311		
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'association ou la fondation pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entités liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entités liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'association ou de la fondation	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
Chiffre d'affaires, cotisations, dons, legs, subsides et autres produits d'exploitation	9493		
SOCIÉTÉS AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	(282/3)		
Participations	(282)		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES EFFECTUEES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHE

Mention de telles transactions, si elles sont significatives et si elles ne sont pas réalisées conformément aux conditions qui s'inscrivent dans le cadre de l'objet de l'association ou de la fondation défini dans les statuts, y compris le montant de telles transactions et la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de l'association ou de la fondation

1) *NIHIL*

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ASSOCIATION OU LA FONDATION SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTITÉS CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

	Code	Exercice
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Conditions principales des garanties constituées		
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Conditions principales des autres engagements		
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs	9503	
Aux anciens administrateurs	9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

	Code	Exercice
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	9.280,00
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de l'association ou de la fondation par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	9.640,60
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de l'association ou de la fondation par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95083	

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

Les règles d'évaluation sont définies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du code des sociétés, tel que mis en application par l'article 6 de l'arrêté royal du 19 décembre 2003 relatif aux obligations comptables et à la publicité des comptes annuels de certaines associations sans but lucratif, associations internationales sans but lucratif et fondations.

L'association est considérée comme une très grande association selon les critères du code des sociétés.

La comptabilité est tenue et les comptes annuels sont établis conformément à la loi sur les associations sans but lucratif du 2 mai 2002 et à l'arrêté royal du 19 décembre 2003 relatif aux obligations comptables et à la publicité des comptes annuels de certaines associations sans but lucratif, associations internationales sans but lucratif et fondations.

Amortissements comptabilisés au cours de l'exercice :

Actifs	Méthode	Base	Durée amortissement		
	L (linéaire)		NR (non réévalué)	Capital	
	D (dégressif)		R (réévalué)		
	A (autres)				
1.	Immobilisations incorporelles				
-	Goodwill	A	NR	3 ans	
-	Autres immobilisations incorporelles			L	NR 3 ans
2.	Installations, machines (1)				
-	Matériels IT (1)	L	NR	3 ans	
-	Autres machines	L	NR	10 ans	
3.	Matériel de bureau et mobilier (1)				
	L	NR	10 ans		
4.	Matériel roulant (1)				
	L	NR	5 ans		

(1) Y compris les actifs en leasing et les actifs dont l'association détient la pleine propriété, mais dont elle ne peut disposer librement ou qu'elle ne peut utiliser librement en raison de contraintes imposées et de droits d'utilisation liés à ces actifs, qui lui ont été attribués gratuitement ou moyennant paiement ; le cas échéant, ces actifs sont mentionnés sur une ligne séparée.

Immobilisations corporelles :

Il n'y a pas eu de réévaluation d'immobilisations corporelles au cours de l'année.

Il n'y a pas eu recours à la méthode « renewal accounting » pour l'évaluation des immobilisations corporelles.

Les actifs immobilisés acquis dans le cadre d'un projet à l'étranger, dont la destination pour usage sur le terrain est définitive, sont pris entièrement en charge au moment de l'achat. Des actifs partiellement amortis dont la destination est analogue, sont pris en charge pour leur valeur résiduelle au moment de cette destination définitive.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à la valeur d'acquisition. Il est procédé à une dépréciation des participations et parts reprises sous la rubrique (immobilisations financières) en cas de moins-value ou dépréciation durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les provisions de la société dans laquelle sont tenues les participations ou parts. Il n'y a pas eu de réévaluation des participations au cours de l'année.

Une dépréciation est appliquée sur les créances reprises en immobilisations financières pour autant que pour la totalité ou une partie de la créance il existe une incertitude quant au paiement de celle-ci à la date d'échéance.

Stocks

Les stocks sont évalués à la valeur d'acquisition calculée selon la méthode Fifo.

Revenus de legs

Les revenus de legs sont pris en résultat dès que l'association est informée du montant net à recevoir (p. ex. via le notaire), et ce sur base d'une estimation prudente.

Fonds affectés

Un fonds affecté ne peut être constitué – sur proposition du Conseil d'Administration - que lorsque la somme du résultat de l'exercice présent et des résultats repris des exercices antérieurs et repris des fonds affectés est positive.

L'association établit les fonds affectés suivants :

- Fonds affecté au passif social

Le plafond représente la moitié des rémunérations brutes et charges sociales de WWF-Belgium asbl, de WWF-Belgique Communauté Francophone asbl et de WWF-Vlaanderen asbl.

- Fonds affecté à la conservation

La dotation à ce fonds affecté à la conservation est effectuée sur proposition du Conseil d'Administration. Etant donné qu'il

puisse être tenu compte des besoins réels de l'association, ce fonds n'est pas limité par un plafond. Les dispositions suivantes sont d'application :

- ce fonds peut être utilisé pour soutenir des organisations nationales et internationales, à condition que celles-ci gèrent des projets qui sont liés au Global Network Framework de WWF International.
- l'attribution de fonds affectés à la conservation ne peut se faire que sur base d'un contrat, dans lequel sont clairement décrits les objectifs et les activités, ainsi que l'impact financier.
- les projets sélectionnés doivent apporter un intérêt clairement démontrable en termes de communication interne et externe
- en aucun cas, ces fonds ne peuvent être utilisés pour payer les rémunérations du personnel de WWF-Belgium.

Autres fonds affectés

Si les fonds affectés, ou une partie de ceux-ci, n'ont pas encore atteint le montant maximal, les règles de priorité sont d'application :

1. Le fonds pour passif social est constitué, aussi longtemps que le plafond n'est pas atteint.
2. Après une première étape, et sur proposition du Conseil d'Administration, le solde est attribué au fonds affecté pour la conservation ou à d'autres fonds affectés.

Si après la démarche décrite ci-dessus, il reste encore un solde, celui-ci sera transféré au prochain exercice.

Le fonds pour passif social peut être diminué pour autant qu'il y ait une diminution structurelle des effectifs.

Une reprise du fonds affecté à la conservation doit se faire sur proposition du Conseil d'Administration. Il n'y a pas d'obligation de reprise de ce fonds, tant que l'exercice au cours duquel ce fonds a été constitué se soit vu clôturer par un résultat positif.

Provisions

Des provisions sont constituées afin de couvrir des pertes ou des frais clairement décrits, dont le montant exact n'est pas connu mais qui sont probables et certains à la date du bilan. A cette date, la provision représente la meilleure estimation des coûts considérés comme probables, ou en cas d'obligation, la meilleure estimation du montant qui est nécessaire pour respecter cet engagement à la date du bilan.

La constitution de provisions ne dépend pas du résultat de l'exercice.

Des provisions sont entre autres établies dans les cas suivants :

- a) les provisions de l'organisation pour les pensions de survie ou de retraite, allocations de chômage avec paiement unique et autres rentes ou pensions similaires
- b) les frais pour travaux de maintenance ou de réparation importants
- c) les risques financiers découlant de cautions personnelles ou garanties pour couvrir des dettes ou des engagements de tiers, d'achat ou vente d'actifs immobilisés, de traitement de commandes faites ou reçues, de positions à terme ou d'accords libellés en devises, de positions à terme ou de contrats portant sur des biens, de garanties techniques liées aux ventes ou services de l'organisation, ou de litiges en cours
- d) les frais liés aux obligations environnementales

Tombolas

Les revenus des activités de tombola sont entièrement pris en résultat lors de l'exercice au cours duquel l'association a reçu l'agrément des autorités publiques.

Devises

La conversion en euros d'actifs, dettes et engagements en devises étrangères se fait sur base d'un taux de change en vigueur à la date du bilan.

Les résultats de la conversion de devises étrangères sont pris en charge dans le compte de résultat.

Projets de conservation internationaux

Pour la réalisation de ses projets sur le terrain, WWF- Belgium fait principalement appel à d'autres bureaux du réseau WWF (WWF-RDC, WWF-Ecuador, WWF-Cambodia,...), ou encore à des partenaires locaux externes.

Il s'agit de contrats en sous-traitance. Les frais réalisés par les bureaux partenaires n'apparaissent pas en détail dans la comptabilité de WWF-Belgium, mais font l'objet d'un enregistrement global.

Pour les projets de terrain subsidiés, les dépenses ainsi que les subsides y afférents sont pris en résultat au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Droits et engagements hors bilan

En date du 20 mai 2016, WWF-Belgium a obtenu l'agrément en tant qu'ONG, conformément à l'article 37/2 § 4 de la loi du 19 mars 2013 relative à la Coopération belge au développement, et ce pour une période de 10 ans à compter du 1er janvier 2017.

Dans ce cadre et par l'arrêté ministériel du 15/03/2017, WWF-Belgium a obtenu un subside de 10.482.294,48 euros pour la réalisation de son programme 2017-2021, dont 8.043.200,77 euros ont déjà été perçus et 2.439.093,71 euros restent à percevoir.

Pour la réalisation des projets en question, WWF-Belgium fait principalement appel à d'autres bureaux du réseau WWF

(WWF-RDC, WWF-Ecuador, WWF-Cambodia), ou encore à des partenaires externes. Le total des contrats avec les partenaires sur la période 2017-2021 se monte à 10.309.215,97 euros, dont 8.569.352,13 euros ont été déboursés au 30/06/2020 et 1.739.863,84 euros restent à déboursier.

Informations complémentaires

- Le 16 décembre 2014, World Wide Fund for Nature – Belgium, WWF-Vlaanderen et WWF-Belgique Communauté Francophone ont conclu un accord de collaboration, par lequel les parties entendent mettre en commun leurs moyens financiers, matériels et humains pour la réalisation de leurs activités communes.
- En application de la réglementation des subventions en vigueur, la justification de l'utilisation des subventions octroyées est transmise au moins une fois par an aux instances ou autorités dispensatrices de subventions. En ce qui concerne l'éligibilité des subsides, il existe un risque inhérent d'interprétation. L'éligibilité des dépenses réalisées ne sera définitivement établie qu'après contrôle par les autorités dispensatrices de subsides. Or, à la date de la clôture de l'exercice, l'organe de gestion de l'organisation considère avoir assez de confort en matière d'éligibilité des subsides et ce sur base de contrôles internes de l'utilisation des fonds et du fonctionnement des organisations partenaires.
- En 2017, WWF-Belgium s'est engagée à accorder un prêt sans intérêt de 1 million d'euros à WWF-Korea. Au 30/06/2020, deux tranches ont été déboursées pour un montant de 700.000 €. Etant donné qu'il s'agit d'un prêt sans intérêt, le montant prêté doit être considéré intérêts compris et un calcul actuariel des intérêts au taux de marché devrait être effectué. Ce calcul n'a cependant pas été fait et les intérêts résultant de ce calcul n'ont pas été repris en résultat.

Ne pas déposer auprès de la BNB sur papier/via PDF: impression en eurocentimes!

401				1	EUR	
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	U.	D.	C-asbl 1.1 - 1

COMPTES ANNUELS EN EUROS

DÉNOMINATION: **World Wide Fund for Nature - Belgium (CONSO)**

Forme juridique: **017 Association sans but lucratif**

Activité sectorielle:

Adresse: **Emile Jacqmainlaan** N°: **90** Bte:

Code postal: **1000** Commune: **Bruxelles/Brussel**

Pays: **België**

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: **Brussel, Nederlandstalig**

Adresse Internet *: **http://www.wwf.be**

E-mail:

Numéro d'entreprise

BE 0408.656.248

DATE **06/03/2006** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale du**

08/12/2020

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01/07/2019

au

30/06/2020

Exercice précédent du

01/07/2018

au

30/06/2019

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ne sont pas***** identiques à ceux publiés antérieurement.

LISTE COMPLETE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation des ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES et, le cas échéant, du représentant en Belgique de l'association étrangère

Beudels-Jamar Roseline, Président du Conseil d'Administration

Fagne Marron 26, 4910 La Reid, België

Postiaux Jean-Marie, Vice-président du Conseil d'Administration

Mandat: - 10/12/2019

Lange Nieuwstraat 69, 9420 Erondegem, België

Galand Paul, Vice-président du Conseil d'Administration

Rue du Faubourg 299 boîte 2, 6110 Montigny-le-Tilleul, België

Documents joints aux présents comptes annuels:

Nombre total de pages déposées: Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: **5.1, 5.2.2, 5.2.3, 5.2.4, 5.3.4, 5.3.5, 5.3.6, 5.4.2, 5.5.2, 5.15, 6, 8**

Signature
(nom et qualité)

Beudels-Jamar de Bolsée Roseline, Président du Conseil d'Administration

Signature
(nom et qualité)

Verschueren Yan, Vice-président du Conseil d'Administration

* Mention facultative.

** ou par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation.

*** Biffer la mention inutile.

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

Verschueren Yan, Vice-président du Conseil d'Administration

Zwanehoek 9, 8000 Koolkerke, België

Biëgs Ronald, Administrateur

Chaussée de Bruxelles 85, 1400 Nivelles, België

Claes Marianne, Administrateur

Mandat: 15/12/2015 -

Avenue de la Forêt 23, 1050 Ixelles, België

Coeck Johan, Administrateur

Hunderveld 15, 1910 Kampenhout, België

Craeninckx Herman, Administrateur

Mandat: 19/12/2011 -

A. Van Brabantdreef 8 10, 1150 Sint-Pieters-Woluwe, België

Dekeyser Manoël, Administrateur

Mandat: 15/12/2015 -

Avenue du Prince Orange 36 boîte C, 1180 Uccle, België

Peeters Alain, Administrateur

Mandat: 16/12/2014 -

Rue Des Anciens Combattants 13, 1450 Gentinnes, België

Ravoet Guido, Administrateur

De Stolberg 1, 3080 Tervuren, België

Denis Sabine, Administrateur

Mandat: 11/12/2018 -

Smisstraat 120, 3080 Tervuren, België

Moreau Roland, Administrateur

Mandat: 11/12/2018 -

Beeckmanstraat 105, 1180 Ukkel, België

Van der Veken Helga, Administrateur

Mandat: 10/12/2019 -

Kijkuitstraat 17, 2920 Kalmthout, België

Bedrijfsrevisoren Mazars, vertegenwoordigd door Peter Lenoir, Commissaire (N° de membre: B00021)

BE 0428.837.889 Mandat: 12/12/2017 - 31/12/2020

Marcel Thiryiaan 77 boîte 4, 1200 Sint-Lambrechts-Woluwe, België

MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT

Mentions facultatives :

- dans le cas où des comptes annuels ont été vérifiés ou redressés par un expert-comptable externe ou par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire, peuvent être mentionnés ci-après : les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission:

- A. La tenue des comptes de l'association ou de la fondation,
- B. L'établissement des comptes annuels,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

- si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	2.468.695,62	2.335.501,33
Frais d'établissement	5.1	20		
Immobilisations incorporelles	5.2	21	139.414,68	
Immobilisations corporelles	5.3	22/27	744.533,06	761.178,45
Terrains et constructions		22	697.743,48	723.307,61
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		22/91	697.743,48	723.307,61
Autres		22/92		
Installations, machines et outillage		23	40.863,31	27.964,50
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		231	40.863,31	27.964,50
Autres		232		
Mobilier et matériel roulant		24	5.926,27	9.906,34
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		241	5.926,27	9.906,34
Autres		242		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		261		
Autres		262		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.4/ 5.5.1	28	1.584.747,88	1.574.322,88
Entités liées	5.13	280/1	1.562.396,41	1.562.396,41
Participations		280	862.396,41	862.396,41
Créances		281	700.000,00	700.000,00
Autres sociétés avec lesquelles il existe un lien de participation	5.13	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	22.351,47	11.926,47
Actions et parts		284	14.500,00	4.500,00
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	7.851,47	7.426,47

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL		10/15	26.068.612,38	23.075.451,54
Fonds de l'association ou de la fondation		10	1.033.076,00	1.033.076,00
Patrimoine de départ		100	1.000.000,00	1.000.000,00
Moyens permanents		101	33.076,00	33.076,00
Plus-values de réévaluation		12		
Fonds affectés	4.7	13	23.800.510,46	20.956.959,24
Résultat positif (négatif) reporté				
..... (+)/(-)		14	570.358,44	395.184,69
Subsides en capital		15	664.667,48	690.231,61
PROVISIONS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Autres risques et charges	4.7	163/5		
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise	4.7	168		

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
DETTES		17/49	2.738.300,30	2.802.070,69
Dettes à plus d'un an	4.8	17		41.843,08
Dettes financières		170/4		41.843,08
Emprunts subordonnés		170		
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et assimilées		172		
Etablissements de crédit		173		41.843,08
Autres emprunts		174		
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		179		
Productives d'intérêts		1790		
Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		1791		
Cautionnements reçus en numéraire		1792		
Dettes à un an au plus		42/48	1.850.449,36	1.898.001,20
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année				
.....	4.8	42	41.843,08	43.530,82
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	707.511,14	1.159.442,96
Fournisseurs		440/4	707.511,14	1.159.442,96
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales				
.....	4.8	45	1.013.177,54	462.183,56
Impôts		450/3	31.391,07	7.632,79
Rémunérations et charges sociales		454/9	981.786,47	454.550,77
Dettes diverses		48	87.917,60	232.843,86
Obligations et coupons échus, subsides à rembourser et cautionnements reçus en numéraire		480/8		
Autres dettes productives d'intérêts		4890		
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		4891	87.917,60	232.843,86
Comptes de régularisation	4.8	492/3	887.850,94	862.226,41
TOTAL DU PASSIF		10/49	28.806.912,68	25.877.522,23

COMPTES DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations		70/74	18.730.040,35	16.759.304,17
Chiffre d'affaires	5.9	70	88.784,77	62.866,55
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)		71		
Production immobilisée		72		
Cotisations, dons, legs et subsides	5.9	73	18.588.553,75	16.653.041,24
Autres produits d'exploitation		74	52.701,83	43.396,38
Coût des ventes et des prestations		60/64	15.977.937,86	15.709.219,62
Approvisionnements et marchandises		60	20.000,00	2.014,74
Achats		600/8	20.000,00	2.014,74
Stocks: réduction (augmentation)		609		
Services et biens divers		61	4.401.686,38	5.510.797,55
Rémunérations, charges sociales et pensions ..	5.9	62	4.086.775,93	3.507.707,71
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	98.156,69	44.505,18
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)				
..... (+)/(-)	5.9	631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	5.9	635/8		
Autres charges d'exploitation	5.9	640/8	7.371.318,86	6.644.194,44
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
Résultat positif (négatif) d'exploitation		9901	2.752.102,49	1.050.084,55
Produits financiers		75	502.719,75	221.210,88
Produits des immobilisations financières		750		
Produits des actifs circulants		751	29.159,73	127.554,37
Autres produits financiers	5.10	752/9	473.560,02	93.656,51
Charges financières	5.10	65	236.097,26	310.966,73
Charges des dettes		650	3.307,36	5.348,18
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)				
..... (+)/(-)		651	-143.269,19	54.236,82
Autres charges financières		652/9	376.059,09	251.381,73
Résultat positif (négatif) courant		9902	3.018.724,98	960.328,70
..... (+)/(-)				

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels		76		
Reprises d'amortissements et réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles		760		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières		761		
Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels		762		
Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés		763		
Autres produits exceptionnels	5.10	764/9		
Charges exceptionnelles		66		
Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		660		
Réductions de valeur sur immobilisations financières ..		661		
Provisions pour risques et charges exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)		662		
Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés		663		
Autres charges exceptionnelles	5.10	664/8		
Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		669		
Résultat positif (négatif) de l'exercice		9904	3.018.724,98	960.329,17
..... (+)/(-)				

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Résultat positif (négatif) à affecter (+)/(-)	9906	3.413.909,67	1.300.179,52
Résultat positif (négatif) de l'exercice à affecter			
..... (+)/(-)	9905	3.018.724,98	960.329,17
Résultat positif (négatif) de l'exercice antérieur reporté			
..... (+)/(-)	14P	395.184,69	339.850,35
Prélèvements sur les capitaux propres	791/2	2.825.352,50	1.301.084,62
sur les fonds de l'association ou de la fondation	791		
sur les fonds affectés	792	2.825.352,50	1.301.084,62
Affectations aux fonds affectés	692	5.668.904,71	2.206.079,45
Résultat positif (négatif) à reporter (+)/(-)	(14)	570.358,44	395.184,69

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8021	188.079,37	
Cessions et désaffectations	8031		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8041		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8051	188.079,37	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
	8121P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actés	8071	48.664,69	
Repris	8081		
Acquis de tiers	8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8101		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8121	48.664,69	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	210	139.414,68	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TERRAINS ET CONSTRUCTIONS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	800.000,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8161		
Cessions et désaffectations	8171		
Transferts d'une rubrique à une autre	8181	(+)/(-)	
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8191	800.000,00	
Plus-values au terme de l'exercice	8251P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8211		
Acquises de tiers	8221		
Annulées	8231		
Transférées d'une rubrique à une autre	8241	(+)/(-)	
Plus-values au terme de l'exercice	8251		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	76.692,39
Mutations de l'exercice			
Actés	8271	25.564,13	
Repris	8281		
Acquis de tiers	8291		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8301		
Transférés d'une rubrique à une autre	8311	(+)/(-)	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8321	102.256,52	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22)	697.743,48	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	(22/91)	697.743,48	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192P	XXXXXXXXXXXXXXXX	380.247,75
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	31.356,38	
Cessions et désaffectations	8172	254.765,81	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8192	156.838,32	
Plus-values au terme de l'exercice	8252P	XXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice	8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322P	XXXXXXXXXXXXXXXX	352.283,25
Mutations de l'exercice			
Actés	8272	18.728,48	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302	255.036,72	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8322	115.975,01	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(23)	40.863,31	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	(231)	40.863,31	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193P	xxxxxxxxxxxxxxxx	185.232,35
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	1.198,00	
Cessions et désaffectations	8173	159.373,64	
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8193	27.056,71	
Plus-values au terme de l'exercice	8253P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
Mutations de l'exercice			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice	8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323P	xxxxxxxxxxxxxxxx	175.326,01
Mutations de l'exercice			
Actés	8273	5.199,39	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	159.394,96	
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8323	21.130,44	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(24)	5.926,27	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	(241)	5.926,27	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
SOCIÉTÉS LIÉES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	862.396,41
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8361		
Cessions et retraits	8371		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8381		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8391	862.396,41	
Plus-values au terme de l'exercice			
8451P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX		
Mutations de l'exercice			
Actées	8411		
Acquises de tiers	8421		
Annulées	8431		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8441		
Plus-values au terme de l'exercice	8451		
Réductions de valeur au terme de l'exercice			
8521P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX		
Mutations de l'exercice			
Actées	8471		
Reprises	8481		
Acquises de tiers	8491		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8501		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8511		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8521		
Montants non appelés au terme de l'exercice			
8551P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX		
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8541		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8551		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(280)	862.396,41	
ENTITÉS LIÉES - CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	281P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	700.000,00
Mutations de l'exercice			
Additions	8581		
Remboursements	8591		
Réductions de valeur actées	8601		
Réductions de valeur reprises	8611		
Différences de change (+)/(-)	8621		
Autres (+)/(-)	8631		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(281)	700.000,00	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8651		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES SOCIÉTÉS- PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	4.500,00
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8363	10.000,00	
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8393	14.500,00	
Plus-values au terme de l'exercice	8453P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice	8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice (+)/(-)	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(284)	14.500,00	
AUTRES ENTITÉS- CRÉANCES			
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	285/8P	XXXXXXXXXXXXXXXXXX	7.426,47
Mutations de l'exercice			
Additions	8583	550,00	
Remboursements	8593	125,00	
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change (+)/(-)	8623		
Autres (+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(285/8)	7.851,47	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE	8653		

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS**PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS**

Sont mentionnées ci-après, les sociétés dans lesquelles l'association ou la fondation détient une participation (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres sociétés dans lesquelles l'association ou la fondation détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 284 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les sociétés de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%				(+) of (-) (en unités)	
1) Panda Promotion 014 Société anonyme BE 0459.166.821 Emile Jacqmainlaan 90, 1000 Brussel-stad, België Aan toonder	2.499			30/09/2019	EUR	182.014,00	-9.878,00

LISTE DES AUTRES ENTITÉS LIÉES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE
et pour les entités de droit belge,
mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE

1) *World Wide Fund for Nature - Belgique - Communauté Française*

017 Association sans but lucratif
BE 0420.952.383
Emile Jacqmainlaan 90, 1000 Bruxelles/Brussel, België

2) *World Wild Fund for Nature - Belgique - Vlaanderen*

017 Association sans but lucratif
BE 0415.822.172
Emile Jacqmainlaan 90, 1000 Bruxelles/Brussel, België

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE			
Actions et parts	51		
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Montant non appelé	8682		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit ...	53		
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686		
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689	11.430.987,03	8.819.744,43

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

- 1) *DEFERRED CHARGES - GENERALE*
- 2) *DGD/RDC ECO MAKALA*
- 3) *DGD/RDC MAI NDOMBE*
- 4) *DGD/ECUADOR*
- 5) *DGD/CAMBODIA*
- 6) *AGROFORESTAL FIELDS NORD KIVU*

Exercice
14.291,56
219.720,99
171.221,00
605.707,31
253.741,92
44.888,23

ETAT DES FONDS AFFECTÉS ET PROVISIONS**ETAT DES FONDS AFFECTÉS**

Règles d'évaluation adoptées pour la détermination du montant affecté. (rubrique 13 du passif)

L'organisation établit les fonds affectés suivants :

- *Fonds affecté au passif social*

Le plafond représente la moitié des rémunérations brutes et charges sociales de WWF-Belgium asbl, de WWF-Belgique Communauté Francophone asbl et de WWF-Vlaanderen asbl.

- *Fonds affecté à la conservation*

La dotation à ce fonds affecté à la conservation est effectuée sur proposition du Conseil d'Administration. Etant donné qu'il puisse être tenu compte des besoins réels de l'association, ce fonds n'est pas limité par un plafond. Les dispositions suivantes sont d'application :

- *ce fonds peut être utilisé pour soutenir des organisations nationales et internationales, à condition que celles-ci gèrent des projets qui sont liés au Global Network Framework de WWF International.*
- *l'attribution de fonds affectés à la conservation ne peut se faire que sur base d'un contrat, dans lequel sont clairement décrits les objectifs et les activités, ainsi que l'impact financier.*
- *les projets sélectionnés doivent apporter un intérêt clairement démontrable en termes de communication interne et externe*
- *en aucun cas, ces fonds ne peuvent être utilisés pour payer les rémunérations du personnel de WWF-Belgium*

PROVISIONS

Ventilation de la rubrique 163/5 du passif ("Provisions pour autres risques et charges") si celle-ci représente un montant important

Ventilation de la rubrique 163/5 du passif ("Provisions pour autres risques et charges") si celle-ci représente un montant important

Exercice

--

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	41.843,08
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	41.843,08
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	(42)	41.843,08
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES (comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation		
Dettes financières	8922	
Emprunts subordonnés	8932	
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	
Autres emprunts	8972	
Dettes commerciales	8982	
Fournisseurs	8992	
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'association ou de la fondation	9062	

	Codes	Exercice
DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES		
Impôts (rubrique 450/3 du passif)		
Dettes fiscales échues	9072	
Dettes fiscales non échues	9073	31.391,07
Dettes fiscales estimées	450	
Rémunérations et charges sociales (rubrique 454/9 du passif)		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	981.786,47

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important	
1) TOE TE REKENEN KOSTEN	1.359,56
2) DEFERRED INCOME - GENERALE	633,76
3) DGD/RDC ECO MAKALA 459	88.875,65
4) DGD/RDC MAI NDOMBE	92.915,33
5) DGD/ECUADOR	415.706,96
6) DGD/CAMBODIA	85.165,46

COMPTES DE RÉGULARISATION

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important

7) *ISF WILDLIFE CYBERCRIME*

Exercice
129.251,49

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Chiffre d'affaires net			
Ventilation par catégorie d'activité			
Ventilation par marché géographique			
Cotisations, dons, legs et subsides			
Cotisations	730/1	512.237,08	435.027,31
Dons	732/3	11.406.144,90	9.356.957,96
Legs	734/5		3.002.459,67
Subsides en capital et en intérêts, subsides d'exploitation et montants compensatoires destinés à réduire le coût salarial	736/8	3.625.086,17	3.858.596,30
CHARGES D'EXPLOITATION			
Travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel			
Nombre total à la date de clôture	9086	57	52
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein	9087	57,6	51,3
Nombre d'heures effectivement prestées	9088	92.810	79.797
Frais de personnel			
Rémunérations et avantages sociaux directs	620	2.788.606,86	2.366.739,83
Cotisations patronales d'assurances sociales	621	874.408,36	753.092,03
Primes patronales pour assurances extralégales	622		
Autres frais de personnel	623	423.760,71	387.875,85
Pensions de retraite et de survie	624		
Provisions pour pensions et obligations similaires			
Dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	635		
Réductions de valeur			
Sur stocks et commandes en cours			
Actées	9110		
Reprises	9111		
Sur créances commerciales			
Actées	9112		
Reprises	9113		
Provisions pour risques et charges			
Constitutions	9115		
Utilisations et reprises	9116		
Autres charges d'exploitation			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640		
Autres	641/8	7.371.318,86	6.644.194,44
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'association ou de la fondation			
Nombre total à la date de clôture	9096		
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein	9097		0,5
Nombre d'heures effectivement prestées	9098	699	1.036
Frais pour l'association ou la fondation	617	14.441,14	20.112,27

TAXES

TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'association ou à la fondation (déductibles)

Par l'association ou la fondation

Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	27.602,10	14.125,26
9146	6.409,56	8.676,11
9147	656.992,67	555.888,44
9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ASSOCIATION OU LA FONDATION POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'association ou la fondation	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'association ou la fondation	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'association ou la fondation	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'association ou la fondation sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'association ou de la fondation		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9161	
Montant de l'inscription	9171	
Gage sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9181	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9191	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9201	
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'association ou la fondation sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9162	
Montant de l'inscription	9172	
Gage sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9182	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9192	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9202	
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ASSOCIATION OU DE LA FONDATION, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSIION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES**LITIGES IMPORTANTS ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS****LE CAS ÉCHÉANT, DESCRIPTION SUCCINCTE DU RÉGIME COMPLÉMENTAIRE DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉ AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS ET DES MESURES PRISES POUR EN COUVRIR LA CHARGE**

Le WWF offre à son personnel un plan d'assurance vie/décès extra-légal. Ce plan basé sur un système de cotisations acquittées assure au bénéficiaire un capital à la pension lorsque celui-ci est en vie à la date de la prise de pension et un remboursement des cotisations en cas de décès avant la date de prise de la pension.

PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ASSOCIATION OU À LA FONDATION ELLE-MÊME

Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées

Code	Exercice
9220	

Bases et méthodes de cette estimation

NATURE ET OBJECTIF DES OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de l'association ou de la fondation; le cas échéant, les conséquences financières de ces opérations pour l'association ou pour la fondation doivent également être mentionnées

AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

RELATIONS AVEC LES ENTITÉS LIÉES ET LES SOCIÉTÉS AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTITÉS LIÉES			
Immobilisations financières	(280/1)	1.562.396,41	1.562.396,41
Participations	(280)	862.396,41	862.396,41
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281	700.000,00	700.000,00
Créances sur les entités liées	9291		
A plus d'un an	9301		
A un an au plus	9311		
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351		
A plus d'un an	9361		
A un an au plus	9371		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'association ou la fondation pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entités liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entités liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'association ou de la fondation	9391		
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
Chiffre d'affaires, cotisations, dons, legs, subsides et autres produits d'exploitation	9493		
SOCIÉTÉS AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	(282/3)		
Participations	(282)		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES EFFECTUEES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHE

Mention de telles transactions, si elles sont significatives et si elles ne sont pas réalisées conformément aux conditions qui s'inscrivent dans le cadre de l'objet de l'association ou de la fondation défini dans les statuts, y compris le montant de telles transactions et la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de l'association ou de la fondation

1) ***NIHIL***

Exercice

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

LES ADMINISTRATEURS ET LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ASSOCIATION OU LA FONDATION SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTITÉS CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

	Code	Exercice
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Conditions principales des garanties constituées		
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Conditions principales des autres engagements		
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs	9503	
Aux anciens administrateurs	9504	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

	Code	Exercice
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	9.280,00
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de l'association ou de la fondation par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	9.640,60
Missions de conseils fiscaux	95062	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de l'association ou de la fondation par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisoriale	95083	

RÈGLES D'ÉVALUATION

RESUME DES REGLES D'EVALUATION

Les règles d'évaluation sont définies conformément à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du code des sociétés, tel que mis en application par l'article 6 de l'arrêté royal du 19 décembre 2003 relatif aux obligations comptables et à la publicité des comptes annuels de certaines associations sans but lucratif, associations internationales sans but lucratif et fondations.

L'association est considérée comme une très grande association selon les critères du code des sociétés.

La comptabilité est tenue et les comptes annuels sont établis conformément à la loi sur les associations sans but lucratif du 2 mai 2002 et à l'arrêté royal du 19 décembre 2003 relatif aux obligations comptables et à la publicité des comptes annuels de certaines associations sans but lucratif, associations internationales sans but lucratif et fondations.

Amortissements comptabilisés au cours de l'exercice :

Actifs	Méthode	Base	Durée amortissement		
	L (linéaire)		NR (non réévalué)	Capital	
	D (dégressif)		R (réévalué)		
	A (autres)				
1.	Immobilisations incorporelles				
-	Goodwill	A	NR	3 ans	
-	Autres immobilisations incorporelles		L	NR	3 ans
2.	Installations, machines (1)				
-	Matériels IT (1)	L	NR	3 ans	
-	Autres machines	L	NR	10 ans	
3.	Matériel de bureau et mobilier (1)				
	L	NR	10 ans		
4.	Matériel roulant (1)				
	L	NR	5 ans		

(1) Y compris les actifs en leasing et les actifs dont l'association détient la pleine propriété, mais dont elle ne peut disposer librement ou qu'elle ne peut utiliser librement en raison de contraintes imposées et de droits d'utilisation liés à ces actifs, qui lui ont été attribués gratuitement ou moyennant paiement ; le cas échéant, ces actifs sont mentionnés sur une ligne séparée.

Immobilisations corporelles :

Il n'y a pas eu de réévaluation d'immobilisations corporelles au cours de l'année.

Il n'y a pas eu recours à la méthode « renewal accounting » pour l'évaluation des immobilisations corporelles.

Les actifs immobilisés acquis dans le cadre d'un projet à l'étranger, dont la destination pour usage sur le terrain est définitive, sont pris entièrement en charge au moment de l'achat. Des actifs partiellement amortis dont la destination est analogue, sont pris en charge pour leur valeur résiduelle au moment de cette destination définitive.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à la valeur d'acquisition. Il est procédé à une dépréciation des participations et parts reprises sous la rubrique (immobilisations financières) en cas de moins-value ou dépréciation durables justifiées par la situation, la rentabilité ou les provisions de la société dans laquelle sont tenues les participations ou parts. Il n'y a pas eu de réévaluation des participations au cours de l'année.

Une dépréciation est appliquée sur les créances reprises en immobilisations financières pour autant que pour la totalité ou une partie de la créance il existe une incertitude quant au paiement de celle-ci à la date d'échéance.

Stocks

Les stocks sont évalués à la valeur d'acquisition calculée selon la méthode Fifo.

Revenus de legs

Les revenus de legs sont pris en résultat dès que l'association est informée du montant net à recevoir (p. ex. via le notaire), et ce sur base d'une estimation prudente.

Fonds affectés

Un fonds affecté ne peut être constitué – sur proposition du Conseil d'Administration - que lorsque la somme du résultat de l'exercice présent et des résultats repris des exercices antérieurs et repris des fonds affectés est positive.

L'association établit les fonds affectés suivants :

- Fonds affecté au passif social

Le plafond représente la moitié des rémunérations brutes et charges sociales de WWF-Belgium asbl, de WWF-Belgique Communauté Francophone asbl et de WWF-Vlaanderen asbl.

- Fonds affecté à la conservation

La dotation à ce fonds affecté à la conservation est effectuée sur proposition du Conseil d'Administration. Etant donné qu'il

puisse être tenu compte des besoins réels de l'association, ce fonds n'est pas limité par un plafond. Les dispositions suivantes sont d'application :

- ce fonds peut être utilisé pour soutenir des organisations nationales et internationales, à condition que celles-ci gèrent des projets qui sont liés au Global Network Framework de WWF International.
- l'attribution de fonds affectés à la conservation ne peut se faire que sur base d'un contrat, dans lequel sont clairement décrits les objectifs et les activités, ainsi que l'impact financier.
- les projets sélectionnés doivent apporter un intérêt clairement démontrable en termes de communication interne et externe
- en aucun cas, ces fonds ne peuvent être utilisés pour payer les rémunérations du personnel de WWF-Belgium.

Autres fonds affectés

Si les fonds affectés, ou une partie de ceux-ci, n'ont pas encore atteint le montant maximal, les règles de priorité sont d'application :

1. Le fonds pour passif social est constitué, aussi longtemps que le plafond n'est pas atteint.
2. Après une première étape, et sur proposition du Conseil d'Administration, le solde est attribué au fonds affecté pour la conservation ou à d'autres fonds affectés.

Si après la démarche décrite ci-dessus, il reste encore un solde, celui-ci sera transféré au prochain exercice.

Le fonds pour passif social peut être diminué pour autant qu'il y ait une diminution structurelle des effectifs.

Une reprise du fonds affecté à la conservation doit se faire sur proposition du Conseil d'Administration. Il n'y a pas d'obligation de reprise de ce fonds, tant que l'exercice au cours duquel ce fonds a été constitué se soit vu clôturer par un résultat positif.

Provisions

Des provisions sont constituées afin de couvrir des pertes ou des frais clairement décrits, dont le montant exact n'est pas connu mais qui sont probables et certains à la date du bilan. A cette date, la provision représente la meilleure estimation des coûts considérés comme probables, ou en cas d'obligation, la meilleure estimation du montant qui est nécessaire pour respecter cet engagement à la date du bilan.

La constitution de provisions ne dépend pas du résultat de l'exercice.

Des provisions sont entre autres établies dans les cas suivants :

- a) les provisions de l'organisation pour les pensions de survie ou de retraite, allocations de chômage avec paiement unique et autres rentes ou pensions similaires
- b) les frais pour travaux de maintenance ou de réparation importants
- c) les risques financiers découlant de cautions personnelles ou garanties pour couvrir des dettes ou des engagements de tiers, d'achat ou vente d'actifs immobilisés, de traitement de commandes faites ou reçues, de positions à terme ou d'accords libellés en devises, de positions à terme ou de contrats portant sur des biens, de garanties techniques liées aux ventes ou services de l'organisation, ou de litiges en cours
- d) les frais liés aux obligations environnementales

Tombolas

Les revenus des activités de tombola sont entièrement pris en résultat lors de l'exercice au cours duquel l'association a reçu l'agrément des autorités publiques.

Devises

La conversion en euros d'actifs, dettes et engagements en devises étrangères se fait sur base d'un taux de change en vigueur à la date du bilan.

Les résultats de la conversion de devises étrangères sont pris en charge dans le compte de résultat.

Projets de conservation internationaux

Pour la réalisation de ses projets sur le terrain, WWF- Belgium fait principalement appel à d'autres bureaux du réseau WWF (WWF-RDC, WWF-Ecuador, WWF-Cambodia,...), ou encore à des partenaires locaux externes.

Il s'agit de contrats en sous-traitance. Les frais réalisés par les bureaux partenaires n'apparaissent pas en détail dans la comptabilité de WWF-Belgium, mais font l'objet d'un enregistrement global.

Pour les projets de terrain subsidiés, les dépenses ainsi que les subsides y afférents sont pris en résultat au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Droits et engagements hors bilan

En date du 20 mai 2016, WWF-Belgium a obtenu l'agrément en tant qu'ONG, conformément à l'article 37/2 § 4 de la loi du 19 mars 2013 relative à la Coopération belge au développement, et ce pour une période de 10 ans à compter du 1er janvier 2017.

Dans ce cadre et par l'arrêté ministériel du 15/03/2017, WWF-Belgium a obtenu un subside de 10.482.294,48 euros pour la réalisation de son programme 2017-2021, dont 8.043.200,77 euros ont déjà été perçus et 2.439.093,71 euros restent à percevoir.

Pour la réalisation des projets en question, WWF-Belgium fait principalement appel à d'autres bureaux du réseau WWF

(WWF-RDC, WWF-Ecuador, WWF-Cambodia), ou encore à des partenaires externes. Le total des contrats avec les partenaires sur la période 2017-2021 se monte à 10.309.215,97 euros, dont 8.569.352,13 euros ont été déboursés au 30/06/2020 et 1.739.863,84 euros restent à déboursier.

Informations complémentaires

- Le 16 décembre 2014, World Wide Fund for Nature – Belgium, WWF-Vlaanderen et WWF-Belgique Communauté Francophone ont conclu un accord de collaboration, par lequel les parties entendent mettre en commun leurs moyens financiers, matériels et humains pour la réalisation de leurs activités communes.
- En application de la réglementation des subventions en vigueur, la justification de l'utilisation des subventions octroyées est transmise au moins une fois par an aux instances ou autorités dispensatrices de subventions. En ce qui concerne l'éligibilité des subsides, il existe un risque inhérent d'interprétation. L'éligibilité des dépenses réalisées ne sera définitivement établie qu'après contrôle par les autorités dispensatrices de subsides. Or, à la date de la clôture de l'exercice, l'organe de gestion de l'organisation considère avoir assez de confort en matière d'éligibilité des subsides et ce sur base de contrôles internes de l'utilisation des fonds et du fonctionnement des organisations partenaires.
- En 2017, WWF-Belgium s'est engagée à accorder un prêt sans intérêt de 1 million d'euros à WWF-Korea. Au 30/06/2020, deux tranches ont été déboursées pour un montant de 700.000 €. Etant donné qu'il s'agit d'un prêt sans intérêt, le montant prêté doit être considéré intérêts compris et un calcul actuariel des intérêts au taux de marché devrait être effectué. Ce calcul n'a cependant pas été fait et les intérêts résultant de ce calcul n'ont pas été repris en résultat.

WORLD WIDE FUND FOR NATURE – BELGIUM ASBL

**Rapport sur les constatations de fait relatives aux « Comptes combinés »
au 30 juin 2020**

WORLD WIDE FUND FOR NATURE – BELGIUM ASBL

Rapport sur les constatations de fait relatives aux « Comptes combinés » au 30 juin 2020

Antoine Lebrun, Directeur
Alain Flabat, Finance & Administration manager
WORLD WIDE FUND FOR NATURE – BELGIUM ASBL
Avenue Emile Jacqmain 90
B – 1000 Bruxelles

Objectif

Conformément à notre lettre de mission datée du 2 novembre 2020, nous, Mazars Réviseurs d'Entreprises SCRL, Commissaire de World Wide Fund For Nature – Belgium ASBL (« **WWF Belgium** »), représentée par Peter Lenoir, vous transmettons notre rapport sur les constatations de fait (« **le rapport** ») relatives aux comptes combinés (« **Comptes combinés** ») au 30 juin 2020 de WORLD WIDE FUND FOR NATURE – BELGIUM ASBL (« **WWF** »), établis par et sous la responsabilité de l'organe d'administration de WWF. Les Comptes combinés consistent en l'agrégation des états financiers des entités World Wide Fund for Nature Belgium ASBL, World Wide Fund for Nature – Communauté Francophone ASBL et WWF Vlaanderen ASBL, en tenant compte de l'élimination des transactions entre ces différentes entités. Ces Comptes combinés sont préparés par le département financier de WWF Belgium ; ils sont purement internes et n'ont pas été établis par rapport à un référentiel comptable particulier.

Notre mission portait sur l'exécution de certaines procédures spécifiques convenues avec WWF Belgium et décrites plus loin dans le présent rapport, dont les constatations de fait en relation avec ces procédures doivent permettre à l'organe d'administration de WWF Belgium de tirer des conclusions concernant les Comptes combinés. Etant donné que les procédures mentionnées ci-dessous ne constituent ni un audit, ni un examen limité effectué selon les normes internationales d'audit (Internationales d'audit (*International Standards on Audit*, Normes ISA) ou les normes internationales d'examen limité (*International Standards on Review Engagements*, Normes ISRE), nous n'exprimons aucun degré d'assurance sur les Comptes combinés. Notre objectif était de mettre en œuvre certaines procédures que nous avons convenues et de vous soumettre un rapport de constatations de fait en relation avec les procédures exécutées.

Normes et éthique

Nous avons exécuté notre mission :

- dans le respect de la norme *International Standard on Related Services* (« **ISRS** ») 4400 '*Engagements to perform Agreed-upon Procedures regarding Financial Information*' (Missions d'exécution de procédures convenues en matière d'information financière), éditée par l'International Federation of Accountants (« **IFAC** ») ;

- en conformité avec les dispositions déontologiques reprises dans la loi du 7 décembre 2016¹ applicables en Belgique. Ces dispositions énoncent des principes éthiques fondamentaux pour les réviseurs d'entreprises portant entre autres sur l'intégrité, l'objectivité, l'indépendance, la compétence professionnelle, l'obligation de prudence et de diligence, la confidentialité, le comportement professionnel et les normes techniques ;
- conformément à la lettre de mission datée du 2 novembre 2020.

Procédures mises en œuvre

Comme demandé, nous n'avons mis en œuvre que les procédures suivantes décrites dans la lettre de mission datée du 2 novembre 2020, en annexe du présent rapport :

- Obtention des Comptes combinés internes et réconciliation des composants avec les états financiers audités des entités concernées, à savoir World Wide Fund for Nature Belgium ASBL, World Wide Fund for Nature – Communauté Francophone ASBL et WWF Vlaanderen ASBL ;
- Vérification des éliminations des transactions entre les différentes composantes faisant partie du périmètre des Comptes combinés.

Nous avons effectué ces procédures convenues sur la base des Comptes combinés préparés sous la responsabilité de l'organe d'administration et par le département financier de WWF Belgium. Ces comptes sont purement internes et n'ont pas été établis par rapport à un référentiel comptable particulier. Etant donné que les procédures mises en œuvre ne constituent ni un audit ni un examen limité selon les Normes internationales d'audit ou les Normes internationales d'examen limité, nous n'exprimons aucun degré d'assurance sur les Comptes combinés. Si nous avons mis en œuvre des procédures complémentaires ou si nous avons réalisé un audit ou un examen limité des Comptes combinés selon les Normes internationales d'audit ou les Normes internationales d'examen limité, il n'est pas exclu que d'autres points auraient attiré notre attention et vous auraient été communiqués.

Sources d'information

Le présent rapport se base sur les informations que vous nous avez fournies en réponse à des questions spécifiques ou que nous avons obtenues, et proviennent de votre comptabilité et de vos comptes annuels.

Constatations de fait

Les procédures effectuées nous conduisent aux constatations de fait suivantes :

- le total du bilan des Comptes combinés s'élève à EUR 28.806.459 et le compte de résultats des Comptes combinés de l'exercice clôturé au 30 juin 2020 montre un résultat positif de EUR 3.018.725.
- les transactions entre les différentes composantes des Comptes combinés, notamment World Wide Fund for Nature – Belgium ASBL, World Wide Fund for Nature – Communauté Francophone ASBL et WWF Vlaanderen ASBL, ont été éliminées .

¹ Loi du 7 décembre 2016 portant organisation de la profession et de la supervision publique des réviseurs d'entreprises.

- les données financières (bilan et compte des résultats) des composantes à la base des Comptes combinés ont pu être réconciliées avec les comptes statutaires audités de World Wide Fund for Nature – Belgium ASBL, World Wide Fund for Nature – Communauté Francophone ASBL et WWF Vlaanderen ASBL. Nous avons émis une opinion sans réserves sur ces comptes statutaires en date du 8 décembre 2020. Nous attirons toutefois votre attention sur les autres points repris dans notre rapport de commissaire sur les comptes statutaires de WORLD WIDE FUND FOR NATURE – BELGIUM ASBL daté du 8 décembre 2020, concernant la réalisation et le suivi des projets internationaux.

Pour conclure, à la suite de nos procédures et des informations qui nous ont été communiquées, nous n'avons pas constaté d'éléments qui sont de nature à influencer de manière significative l'information présentée.

Utilisation du présent rapport

Notre rapport est exclusivement destiné à l'attention de l'organe d'administration de WWF Belgium ASBL et est strictement limité à l'objet spécifique de la mission (paragraphe « *Objectif* » ci-dessus) et ne porte pas sur d'autres informations financières et comptables. Notre rapport ne pourra pas être utilisé à d'autres fins et est réservé à votre usage personnel.

Bruxelles, le 5 janvier 2021

MAZARS RÉVISEURS D'ENTREPRISES SCRL

Commissaire
Représentée par

Signé
électroniquement par
Lenoir Peter Paul S
Date : 05/01/2021
09:36:12

Peter LENOIR